Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°IDF-039-2020-10

PUBLIÉ LE 29 OCTOBRE 2020

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France

IDF-2020-06-11-022 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour l'EARL ERIC LEREBOUR à NUCOURT (3 pages) Page 3

IDF-2020-05-28-015 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour l'EARL JM SARAZIN à CHAUSSY (6 pages) Page 7

IDF-2020-05-28-016 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour l'EARL RIBIOLLET à CHAUVRY (2 pages) Page 14

IDF-2020-06-15-010 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour la SCEA DE CHAMPLATREUX à EPINAY-CHAMPLATREUX (3 pages) Page 17

IDF-2020-06-09-008 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour la SCEA JACQUES ET ANDRE BOISSEAU à BOUQUEVAL (5 pages) Page 21

IDF-2020-07-07-023 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour M. AUBERGE Thibaut à LA FORET LE ROI (2 pages) Page 27

IDF-2020-07-07-024 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour M. DECHOT Guillaume à ORVEAU (2 pages) Page 30

IDF-2020-07-07-025 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour M. GREFFIN Luc et M. GREFFIN Damien à ETAMPES (2 pages) Page 33

IDF-2020-07-06-010 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour M. SKURA Didier à NOZAY (2 pages) Page 36

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France

IDF-2020-05-28-015

Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour l'EARL JM SARAZIN à CHAUSSY

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL-D'OISE

SDREA Île-de-France

Affaire suivie par Elisabeth RAK-LECLER
Tél. :01 34 25 24 27
@ : elisabeth.rak-lecler@val-doise.gouv.fr
Réf : SAFE/PEA/ERL/2020_35

Cergy, le 28 mai 2020

Dossier n° 95-2020-06

DOCUMENT A CONSERVER

LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR

Objet : Demande d'autorisation d'exploiter

EARL JM SARAZIN
12 rue de la Grande Fontaine
95710 CHAUSSY

ACCUSE RECEPTION d'un dossier complet

Monsieur,

En date du 11/05/2020 vous avez déposé un dossier de demande d'autorisation d'exploiter pour les surfaces listées en annexe actuellement mises en valeur par votre exploitation pour le projet suivant : installation de votre fils Julien en tant qu'associé exploitant gérant.

Votre dossier a été enregistré complet au 28/05/2020 mais partant à compter du 24/06/2020, comme stipulé par l'ordonnance n° 2020-306 du 25/03/2020 relative à la prorogation des délais échus et à l'adaptation des procédures pendant l'état d'urgence sanitaire couvrant la période dite « juridiquement protégée » du 12/03/2020 au 23/06/2020 inclus.

Conformément aux dispositions de l'article R.331-4 du code rural et de la pêche maritime, **cette demande fera l'objet d'une publicité d'un mois minimum** par affichage en mairie de(s) la commune(s) où est (sont) située(s) le(s) bien(s) et d'une publication sur le site internet de la Préfecture du Val-d'Oise.

La date d'enregistrement du dossier complet constitue le départ du délai **de 4 mois** dont dispose le préfet de région pour statuer sur votre demande, **soit le 24/10/2020.**

Des candidatures concurrentes portant sur tout ou partie des biens sollicités sur votre demande peuvent être déposées. La CDOA sera alors consultée pour émettre un avis et le délai de 4 mois pourra être porté à 6 mois, conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime.

Dans ce cas, vous en serez avisé par courrier qui précisera également les concurrents. **Aucune information sur le contenu de leur demande ne sera délivrée**. En revanche, vous pourrez présenter des observations écrites, éléments qui seront restitués aux membres lors de la tenue de la commission.

.../…

Direction départementale des Territoires du Val d'Oise
Service de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement – Pôle de l'Economie Agricole
Préfecture – **CS 20105** - - 5 avenue Bernard Hirsch - 95010 Cergy-Pontoise Cedex
Téléphone : 01 34 25 24 27 - télécopie : 01 34 25 26 88 – courriel : ddt-safe@val-doise.gouv.fr - site internet : www.val-doise.gouv.fr/

A défaut de notification d'une décision au-delà du délai de 4 mois (ou 6 mois en cas de prolongation) à compter de la date de dépôt du dossier enregistré complet**, vous bénéficierez d'une autorisation tacite** conformément à l'article R 331-6 du code rural et de la pêche maritime**.**

Dans le cas où vous bénéficiez d'une autorisation implicite d'exploiter, **le présent courrier valant accusé réception de votre demande sera publié** au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France et également affiché en mairie de(s) la commune(s) concernées par le(s) bien(s) demandé(s). **Cette publication légale vaudra alors décision.**

J'attire votre attention sur le fait que le présent courrier ne vaut pas accord des propriétaires et ne préjuge en rien de leurs intentions sur le devenir définitif des terres. Le bénéficiaire d'une décision d'autorisation d'exploiter, même implicite, doit obtenir l'accord des propriétaires pour mettre en valeur les biens listés en annexes.

Vous pourrez consulter l'information de la publication en vous connectant au site internet à l'adresse suivante : http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Documents-publications/Recueil-des-actes-administratifs/RAA-de-la-region-Ile-de-France-2020

En cas de décision défavorable concernant votre demande, vous en serez avisé par courrier. **Aucun avis ne sera communiqué par téléphone ou par messagerie électronique.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet et par délégation,

Signé

Responsable du Pôle
Economie Agricole
Bruno VARNIERE

Si vous considérez qu'il a été fait une application incorrecte de la réglementation en vigueur, vous pouvez la contester dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication :
- soit un recours gracieux devant le préfet ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture,
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pontoise, soit par courrier, soit par l'application informatique Télérecours, accessible sur le site www.telerecours.fr.

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau rejet exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pontoise.

Direction départementale des Territoires du Val d'Oise
Service de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement – Pôle de l'Economie Agricole
Préfecture – **CS 20105** - - 5 avenue Bernard Hirsch - 95010 Cergy-Pontoise Cedex
Téléphone : 01 34 25 24 27 - télécopie : 01 34 25 26 88 – courriel : ddt-safe@val-doise.gouv.fr - site internet : www.val-doise.gouv.fr/

Liste des parcelles concernant la demande de l'EARL JM SARAZIN :

Commune	Référence Cadastrale	Surface (en hectare)
AMENUCOURT	D 171	0,8740
AMENUCOURT	D 243	0,7485
		1,6225
AMENUCOURT	D 179	1,1500
AMENUCOURT	D 186	0,3674
		1,5174
OMERVILLE	Z 216	1,7660
OMERVILLE	Z 217	0,9080
OMERVILLE	Z 225	0,3100
		2,9840
AMBLEVILLE	B 1	2,5180
AMBLEVILLE	B 2	4,0235
AMBLEVILLE	B 3	4,2490
AMBLEVILLE	B 651	6,4392
AMBLEVILLE	B 654	1,2367
AMBLEVILLE	B 655	15,5133
AMBLEVILLE	B 1399	6,0284
AMBLEVILLE	Z 45	23,7120
AMBLEVILLE	Z 167	2,7586
AMBLEVILLE	Z 25	2,4930
AMBLEVILLE	Z 97	7,9170
AMBLEVILLE	Z 121	6,2860
AMBLEVILLE	Z 152	2,2520
AMBLEVILLE	Z 50	0,2040
AMBLEVILLE	Z 48	1,7640
AMBLEVILLE	Z 49	0,0790
AMBLEVILLE	ZE 21	4,6190
AMBLEVILLE	ZE 32	0,8430
OMERVILLE	A 435	1,1855
		94,1212
CHAUSSY	B 194	4,8798
CHAUSSY	B 195	1,2322
		6,1120
CHAUSSY	B 19	2,9300
		2,9300
AMENUCOURT	D 502	0,3550
AMENUCOURT	D 555	0,1605
AMENUCOURT	D 532	0,3095
AMENUCOURT	D 553	0,1070
AMENUCOURT	D 375	0,0395
		0,9715
CHAUSSY	B 121	0,4550
CHAUSSY	B 123	0,6680
CHAUSSY	F 14	0,1670
		1,2900

Direction départementale des Territoires du Val d'Oise
Service de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement – Pôle de l'Economie Agricole
Préfecture – **CS 20105** - - 5 avenue Bernard Hirsch - 95010 Cergy-Pontoise Cedex
Téléphone : 01 34 25 24 27 - télécopie : 01 34 25 26 88 – courriel : ddt-safe@val-doise.gouv.fr - site internet : www.val-doise.gouv.fr/

CHAUSSY	B 120	0,4780
CHAUSSY	B 115	0,1600
CHAUSSY	F 12	0,7700
CHAUSSY	A 1402	0,0650
CHAUSSY	G 109	0,5320
		2,0050
CHAUSSY	A 7	0,0650
CHAUSSY	B 188	0,7320
CHAUSSY	B 604	0,1909
CHAUSSY	A 29	0,1520
CHAUSSY	A 30	1,7040
CHAUSSY	G 155	0,6130
		3,4569
CHAUSSY	G 103	0,1920
CHAUSSY	G 165	0,2010
CHAUSSY	B 176	1,7450
		2,1380
LA ROCHE GUYON	A 206	0,1602
LA ROCHE GUYON	A 216	0,1589
LA ROCHE GUYON	A 217	0,1125
LA ROCHE GUYON	A 218	0,1396
LA ROCHE GUYON	A 225	0,9207
LA ROCHE GUYON	A 241	0,3315
LA ROCHE GUYON	A 245	0,0140
LA ROCHE GUYON	A 246	0,1020
LA ROCHE GUYON	A 253	0,4037
LA ROCHE GUYON	A 255	0,2293
LA ROCHE GUYON	A 256	2,8499
LA ROCHE GUYON	A 269	0,1438
LA ROCHE GUYON	A 281	0,0338
LA ROCHE GUYON	A 282	0,5891
LA ROCHE GUYON	A 293	0,0467
LA ROCHE GUYON	C 15	0,5650
LA ROCHE GUYON	C 16	0,0750
LA ROCHE GUYON	C 20	0,0425
LA ROCHE GUYON	C 22	0,7146
LA ROCHE GUYON	C 23	0,0595
LA ROCHE GUYON	C 24	0,1051
LA ROCHE GUYON	C 25	0,1497
LA ROCHE GUYON	C 27	4,6850
LA ROCHE GUYON	C 28	0,0275
LA ROCHE GUYON	A 227	0,1228
LA ROCHE GUYON	A 262	0,2791
AMENUCOURT	C 13	1,8460
AMENUCOURT	C 15	3,7880
AMENUCOURT	C 993	1,1980
AMENUCOURT	C 995	0,0583
AMENUCOURT	D 184	0,4560
AMENUCOURT	D 369	0,0635
AMENUCOURT	D 371	0,2700
AMENUCOURT	D 376	0,0320

AMENUCOURT	D 378	0,0885
AMENUCOURT	D 381	0,1376
AMENUCOURT	D 382	0,1505
AMENUCOURT	D 383	0,0774
AMENUCOURT	D 384	0,0773
AMENUCOURT	D 386	0,0875
AMENUCOURT	D 387	0,2377
AMENUCOURT	D 407	0,1205
AMENUCOURT	D 415	0,4125
AMENUCOURT	D 419	0,0725
AMENUCOURT	D 420	1,3970
AMENUCOURT	D 484	0,0204
AMENUCOURT	D 490	0,0579
AMENUCOURT	D 491	0,0578
AMENUCOURT	D 492	0,4720
AMENUCOURT	D 503	1,0570
AMENUCOURT	D 504	0,6780
AMENUCOURT	D 505	0,0600
AMENUCOURT	D 506	0,1775
AMENUCOURT	D 509	0,0920
AMENUCOURT	D 510	0,8770
AMENUCOURT	D 519	0,2760
AMENUCOURT	D 520	0,1320
AMENUCOURT	D 525	0,1238
AMENUCOURT	D 531	1,2720
AMENUCOURT	D 533	0,2545
AMENUCOURT	D 534	0,4810
AMENUCOURT	D 536	0,5180
AMENUCOURT	D 537	0,0728
AMENUCOURT	D 546	0,5477
AMENUCOURT	D 547	0,0883
AMENUCOURT	D 550	0,1314
AMENUCOURT	D 551	0,0445
AMENUCOURT	D 552	0,5815
AMENUCOURT	D 554	0,2790
AMENUCOURT	D 581	0,0704
AMENUCOURT	D 592	0,1461
AMENUCOURT	D 593	0,1505
AMENUCOURT	D 650	0,0103
AMENUCOURT	D 652	0,2826
AMENUCOURT	D 653	0,4980
AMENUCOURT	D 656	0,0972
GASNY	H 115	1,1235
GASNY	H 127	5,4250
CHERENCE	A 1387	1,5590
CHERENCE	A 1388	0,4730
CHERENCE	A 1393	0,6890
CHERENCE	A 1394	1,5590
CHERENCE	A 1400	3,1000
OMERVILLE	Z 204	0,1810
OMERVILLE	Z 208	0,7660

Direction départementale des Territoires du Val d'Oise
Service de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement – Pôle de l'Economie Agricole
Préfecture – **CS 20105** - - 5 avenue Bernard Hirsch - 95010 Cergy-Pontoise Cedex
Téléphone : 01 34 25 24 27 - télécopie : 01 34 25 26 88 – courriel : ddt-safe@val-doise.gouv.fr - site internet : www.val-doise.gouv.fr/

AMBLEVILLE	ZE 22	0,3410
CHAUSSY	A 22	2,9860
CHAUSSY	A 23	1,3655
CHAUSSY	A 35	2,4414
CHAUSSY	A 123	0,0095
CHAUSSY	A 141	0,6880
CHAUSSY	A 142	1,3980
CHAUSSY	A 148	1,2700
CHAUSSY	B 25	0,8450
CHAUSSY	B 93	1,6100
CHAUSSY	B 114	1,1730
CHAUSSY	B 115	0,3940
CHAUSSY	B 117	0,0590
CHAUSSY	B 132	0,5600
CHAUSSY	B 137	0,4548
CHAUSSY	B 182	0,5750
CHAUSSY	B 189	0,7110
CHAUSSY	B 218	0,0262
CHAUSSY	B 578	0,3961
CHAUSSY	B 582	0,0445
CHAUSSY	F 24	0,6390
CHAUSSY	F 181	0,1630
CHAUSSY	F 263	0,0275
CHAUSSY	G 1	2,5060
CHAUSSY	G 3	0,8680
CHAUSSY	G 49	2,8472
CHAUSSY	G 56	1,5400
CHAUSSY	G 93	1,0690
CHAUSSY	G 95	2,7340
CHAUSSY	G 96	0,7250
CHAUSSY	G 98	2,2390
CHAUSSY	G 99	2,7780
CHAUSSY	G 101	0,4410
CHAUSSY	G 102	0,6100
CHAUSSY	G 107	0,8090
CHAUSSY	G 108	0,3310
CHAUSSY	G 119	0,4600
CHAUSSY	G 120	0,6600
CHAUSSY	G 121	1,1940
CHAUSSY	G 164	0,2900
CHAUSSY	G 178	1,1920
CHAUSSY	G 179	0,4850
CHAUSSY	G 185	0,8070
CHAUSSY	G 190	1,1960
CHAUSSY	G 216	1,9920
CHAUSSY	G 223	0,8870
CHAUSSY	G 242	0,5950
		95,5477
	Total	214,6962

Direction départementale des Territoires du Val d'Oise
Service de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement – Pôle de l'Economie Agricole
Préfecture – **CS 20105** - - 5 avenue Bernard Hirsch - 95010 Cergy-Pontoise Cedex
Téléphone : 01 34 25 24 27 - télécopie : 01 34 25 26 88 – courriel : ddt-safe@val-doise.gouv.fr - site internet : www.val-doise.gouv.fr/